

LES 17 THÈMES DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

1. **Les points d'eau :**

a) Les fontaines : constructions, décorée ou non, d'où l'eau se déverse en permanence dans un bassin ou une vasque ;
b) Les pompes : appareils, souvent colonnes en fonte ou édicules en pierre, munis d'un mécanisme permettant à l'aide d'un levier-piston d'extraire l'eau ;
c) Les puits : cavités maçonnées et creusées dans le sol afin de puiser l'eau ;
d) Les lavoirs : constructions à usage collectif aménagées pour laver le linge dans un ou plusieurs bassins reliés à une source ou à une arrivée d'eau ;
e) Les abreuvoirs : bacs maçonnés, taillés ou assemblés, en ce compris les rampes pavées d'accès à un point d'eau destinés aux animaux ;
f) Les sources : points d'émergence pour la distribution collective d'eau. Endroits où une eau souterraine se déverse à la surface du sol, recueillie ou non sous forme d'une pièce d'eau ;
g) Les roues à aube : rappel d'une ancienne activité économique pour laquelle il y a lieu de prendre en considération la roue à aube dans son ensemble, à savoir la roue et son mécanisme ;
h) Les gargouilles et les cracheurs : ouvrages sculptés d'évacuation des eaux de pluie ;

2. **Le petit patrimoine sacré :**

a) Les croix : expressions de la piété populaire matérialisée par une croix ;
b) Les calvaires : croix dont l'iconographie commémore la passion du Christ. Le Christ en croix est ici accompagné de la Vierge, d'autres saints ou de symboles religieux ;
c) Les potales : niches creusées dans un mur et abritant la statue d'un saint, généralement fermées par une grille ou une vitre, et placées le plus souvent au-dessus d'une porte ou à l'angle d'un bâtiment. Par analogie, toute petite chapelle en bois fixée au mur dont elle se dégage, voire à un arbre ;
d) Les bornes-potales : les potales sont dites bornes-potales lorsqu'elles sont posées sur un piédestal. Il s'agit alors d'édicules en pierre ou en métal qui sont soit adossés à un mur, soit isolés sur le bord d'une route ou d'un chemin ;
e) Les reposoirs fixes et les chapelles votives : petites constructions élevées jadis au bord des routes pour la prière et la dévotion ou éléments bâtis destinés à contenir aujourd'hui encore une statue ou des ex-votos ;
f) Les clochetons d'appel : petits clochers à usage fonctionnel pour l'alarme, et l'appel ou l'Angelus ;
g) Les cloches (de la clochette au bourdon) ;
h) Les carillons ;
i) Les orgues ;
j) Les expressions de la piété populaire ;



LES 17 THÈMES DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

3. **Les ouvertures :**

a) Les portes : ouvertures spécialement aménagées dans un mur d'une partie construite pour permettre le passage ;
b) Les portails : compositions monumentales, par la dimension ou la décoration, à une ou plusieurs portes ;
c) Les chasse-roues : bornes ou arcs métalliques pour protéger des roues des voitures les portails ou les portes cochères ;
d) Les portiques : galeries en rez-de-chaussée, soutenues par deux rangées de colonnes ou par un mur et une rangée de colonnes ;
e) Les arches et arvôs ;
f) Les préaux ;
g) Les balcons ;
h) Les loggias et les oriels : ouvrages en retrait ou en surplomb de la façade formant une sorte de balcon couvert ;
i) Les marquises et les auvents ;
j) Les anciennes boîtes aux lettres ;
k) Les fenêtres.

4. **Les signalisations :**

a) Les enseignes suspendues : objets en terre cuite, en bois ou en métal, peints ou travaillés, suspendus à une attache perpendiculairement à la façade ;
b) Les enseignes en pierre : motifs sculptés en bas-relief, peints ou non, intégrés à l'architecture, ainsi que les images taillées ;
c) Les cartouches sculptés ou peints ;
d) Les colonnes Morris : édicules cylindriques sur lesquels on affiche les programmes de spectacle, d'expositions, ou tout autre type d'évènement ;
e) Les panneaux de signalisation : éléments supportant un ou des panneaux de signalisation servant de supports à des inscriptions, ainsi que les anciens poteaux indicateurs avec bras directionnels mentionnant destinations routières et directions ;
f) Les balises : dispositifs mécaniques, optiques, sonores ou radioélectriques destinés à signaler un danger ou à délimiter une voie de circulation ;
g) Les anciennes devantures de magasins ;
h) Les anciennes publicités peintes ou fixées sur des murs ;



LES 17 THÈMES DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

5. **Les délimitations :**

a) Les bornes-frontières : pierres plantées dans le sol, comportant souvent des inscriptions afin de délimiter des territoires entre états anciens ou actuels ;
b) Les bornes de limite : bornes délimitant une propriété, un domaine, une seigneurie, une paroisse ou un terrain et souvent décorées d'armoiries ou d'initiales ;
c) Les bornes topographiques : bornes descriptives du relief d'un lieu, d'un terrain, d'une portion de territoire ou d'un Etat qui sont indispensables pour les levées de cartes, les plans de terrains, la fixation des cotes de nivellement ;
d) Les bornes géodésiques : bornes divisant la planète afin d'en permettre la mesure et en déterminer la forme ;
e) Les bornes postales : édicules rouges en fonte installés sur les trottoirs et ornés du cornet postal qui sont destinés à recueillir la correspondance ;

6. **Les éclairages :**

a) Les réverbères : appareils destinés à l'éclairage de la voie publique ;
b) Les candélabres : colonnes métalliques ornementées et portant un dispositif d'éclairage public, à l'image d'un grand chandelier à plusieurs branches et sources lumineuses ;
c) Les consoles appliquées : organes fixés en saillie sur un mur et destinés à porter un appareil d'éclairage public, à une ou plusieurs sources lumineuses ;
d) Les lanternes anciennes ;

7. **Les éléments relatifs à la mesure du temps ou de l'espace :**

a) Les horloges : appareils fixes de mesure du temps (cadrans et mécanismes reliés), intégrés dans un mur ;
b) Les cadrans solaires : horloges solaires au cadran gravé ou dessiné à même la façade d'un bâtiment ;
c) Les tables d'orientation : tables circulaires de pierre sur lesquelles sont figurés les points cardinaux et les principales caractéristiques topographiques ;
d) Les appareils extérieurs et fixes de mesure météorologique ;
e) Les girouettes ;



LES 17 THÈMES DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

8. **Les éléments relatifs à la justice ou aux libertés :**

a) Les perrons : colonnes de pierre érigées sur un socle à plusieurs degrés, symbolisant les libertés
b) Les croix de justice : croix servant à marquer l'endroit où la justice était rendue et les sentences proclamées ;
c) Les piloris : piliers, colonnes, poteaux, petits mâts auxquels on attachait les condamnés pour les exposer à l'indignation publique ;

9. **Les éléments relatifs au repos et à la vie quotidienne :**

a) Les anciens petits abris de bus, tram, train ;
b) Les fabriques de jardin ;
c) Les gloriettes, les pavillons de jardin et les pavillons vide-bouteilles ;
d) Les kiosques : petites boutiques sur la voie publique, édicules pour la vente, ainsi que les pavillons ouverts de tous côtés, installés dans les jardins ou sur les promenades publiques ;
e) Les anciens bancs publics ;
f) Les vespasiennes et empêche-pipi installés sur la voie publique ;
g) Les dispositifs extérieurs de sports et de jeux anciens dans l'espace public ;

10. **Les ornementations en fer et en bois :**

a) Les pièces ouvragées de consolidation, de soutien et de rotation : ancres (ouvrages métalliques destinés à consolider un mur), pentures (bandes de fer fixées sur les battants d'une porte), ferrures (pièces d'assemblage métallique) et les épis ;
b) Les éléments de charpenteries et de menuiseries ouvragés ;
c) Les pièces ouvragées de protection : garde-corps de balcons et fenêtres, grilles, grilles de rampes d'escalier ;
d) Les pièces ouvragées de sécurité : serrures, gonds, heurtoirs, poignées ou chaînes d'entrave ;



LES 17 THÈMES DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

11. **Le patrimoine militaire et la commémoration :**

a) Les postes et tours de guet : petites constructions en vue d'abriter un guetteur ;
b) Les monuments aux morts : monuments édifiés en hommage aux morts des guerres et autres conflits notamment les monuments en pierre, plaques commémoratives, sépultures militaires ou de victimes civiles, stèles ou édicules ;
c) Les témoins d'évènements du passé : monuments, statues, plaques commémoratives, inscriptions ou graffitis concernant un personnage illustre, un évènement culturel ou un fait historique ;
d) Les monuments funéraires présentant un intérêt historique et architectural qui ne sont plus affectés à l'inhumation ;

12. L**es arbres qui ont une valeur patrimoniale, ainsi que leur espace vital en surface et en sous-sol comprenant notamment leur système racinaire et le périmètre nécessaire pour le développement et la sauvegarde de l'arbre :**

a) Les arbres liés à des croyances populaires ou à des pratiques religieuses : arbres à clous, arbres à loques, arbres vénérés sur lesquels sont apposés des symboles religieux, arbres intimement liés à un lieu de culte ;
b) Les arbres liés au folklore, à des légendes ou des traditions ;
c) Les arbres limites qui font office de borne et arbres repères dont la localisation est liée à leur caractère imposant et leur position dominante, notamment sur la ligne d'horizon ;
d) Les arbres de justice, arbres des plaids et arbres gibet ;
e) Les arbres commémoratifs plantés à l'occasion d'un évènement mémorable ou rappelant un fait historique ;
f) Les arbres présentant un intérêt dendrologique particulier qui doivent être considérés comme patrimoniaux en raison de leur exceptionnelle longévité, de leurs dimensions extraordinaires, leur disposition ou du fait qu'ils présentent une curiosité biologique remarquable ;

13. **Les outils anciens :**

a) Les installations servant à sécher, distiller, brasser ou vinifier ;
b) Les meules ;
c) Les pressoirs : machines servant à presser certains fruits pour en extraire le jus ;
d) Les travails à ferrer : dispositifs conçus pour maintenir de grands animaux, en particulier lors du ferrage ;
e) Les anciennes éoliennes de pompage dans les champs ;



LES 17 THÈMES DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

14. **L'art décoratif :**

a) Les mosaïques ;
b) Les peintures murales et les toiles marouflées intégrées à l'architecture ;
c) Les vitraux ;
d) Les trompe-l'oeil ;
e) Les frises et les panneaux décoratifs ;
f) Les sgraffites ;
g) Les stucs et staffs ;

15. **Les biens relatifs à la faune, la flore et aux minéraux :**

a) Les volières publiques ;
b) Les pigeonniers et les colombiers ;
c) Les petits abris pour animaux ;
d) Les pédiluves maçonnés pour chevaux ou bétail ;
e) Les serres anciennes ;
f) Les pergolas : petites constructions faites de poutrelles reposant sur des colonnes ;
g) Les murs et les cabanes en pierres sèches : réalisés selon la technique de construction consistant à assembler, sans aucun mortier, des moellons, des plaquettes, des blocs, des dalles bruts ou ébauchés ;

16. **Les transports :**

a) Les petits éléments du patrimoine ferroviaire et vicinal ;
b) Les ponts-bascules : dispositifs de pesage, du type bascule ;
c) Les petits embarcadères ;
d) Les tourniquets ;
e) Les barrières ;
f) Les petits ponts composés d'une arche et les passerelles ;

17. **Les ateliers :**

a) Les glacières ;
b) Les ateliers d'artisans et de cantonniers ;
c) Les petites forges ou « macas » ;
d) Les anciennes cheminées d'ateliers et d'industrie.